

Sur les marches du Palais de Justice de Tarbes, le 15/12/21 à 12h00

**TRIBUNE DE CEUX QU'ON N'ÉCOUTE PAS
ET DE CEUX QU'ON N'ENTEND PAS**

Nous sommes tous entrés en fonction en ayant des convictions et le sens du service public.

Aujourd'hui, quel constat ?

Nous, Personnels de greffe sommes désabusés, surmenés et démotivés.

En Europe, le nombre moyen de fonctionnaires de Justice pour 100.000 habitants est de 60,9 ; en France de 34,10 ; alors que dans les Hautes-Pyrénées nous ne sommes que 25,57.

A Tarbes, nous avons perdu 10 % des effectifs en 10 ans sans aucune baisse d'activité.

Chaque année, nous subissons l'application quasi-immédiate de nouvelles et nombreuses réformes, sans accompagnement et sans moyen supplémentaire.

Et pourtant, nous sommes là, présents, malgré l'absence de reconnaissance et sans aucune compensation financière et statutaire.

Combien de morts, de détresses psychologiques ou de démissions faudra-t-il encore pour que l'on entende les agents au lieu de privilégier les statistiques ?

La seule réponse apportée par notre Ministère est le recrutement de contractuels qui statutairement ne peuvent compenser la pénurie de fonctionnaires.

UN GRAND OUI A UNE MODERNISATION DE LA JUSTICE MAIS EN AUCUN CAS AU DÉTRIMENT DES FONCTIONNAIRES.

N'oublions pas que c'est le quotidien des Français qui se joue tous les jours devant les Tribunaux.

LES FONCTIONNAIRES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TARBES

Avec le soutien de UNSA Services Judiciaires et CFDT